

# Qui reprendra Luko parmi ces 5 candidats ?

*Cinq sociétés se sont positionnées pour la reprise de l'assurtech Luko, placée en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce doit les auditionner ce mercredi.*

Temps de lecture : minute

---

16 janvier 2024

A quelle sauce l'assurtech Luko va-t-elle être mangée ? La startup, qui a été valorisée 240 millions d'euros, a été placée en redressement judiciaire en novembre suite à d'importantes difficultés financières. Son sort pourrait être scellé ce mercredi : cinq sociétés sont sur les rangs pour reprendre Luko à la barre du tribunal de commerce de Bobigny, selon l'AFP et l'hebdomadaire spécialisé L'Argus de l'assurance.

Le géant allemand Allianz, qui avait proposé un prix de 4 euros revient avec une offre améliorée à environ 2,5 millions d'euros, selon la même source. Il sera en concurrence avec Leocare et Magnolia, qui proposent une reprise sur le périmètre global pour respectivement 10 euros et 40.000 euros, ainsi qu'avec Lovys et Laka, qui se positionnent sur un périmètre plus restreint. "C'est très intéressant en termes de business puisque Luko a su développer un savoir-faire, une belle marque et un portefeuille de clients significatif en quelques années seulement", a indiqué le directeur général du groupe Magnolia, Olivier Le Gallo, à l'AFP. Le tribunal auditionnera les candidats mercredi, avant de rendre sa décision plusieurs jours après.

# L'offre d'Allianz serait la mieux disante en termes d'emploi

Lourdement endetté après l'acquisition coup sur coup en 2022 de l'assureur allemand Coya et du spécialiste français de l'assurance de loyers impayés Unkle, Luko avait demandé début juin 2023 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde accélérée auprès du tribunal de commerce de Bobigny. Un premier acheteur, le groupe britannique d'assurance Admiral, s'était positionné avant de retirer son offre au dernier moment.

Les chiffres autour de Luko ont beaucoup varié. Les différentes structures juridiques du groupe compteraient aujourd'hui autour de 130 salariés, pour 230 000 contrats actifs. Selon la source proche du dossier, le périmètre en discussion au tribunal porte sur 112 salariés et l'offre d'Allianz est la mieux disante en termes d'emploi : l'assureur allemand en reprendrait 103, contre 67 pour Magnolia et 26 pour Leocare.

L'entreprise avait levé 70 millions d'euros depuis sa création en 2018, notamment auprès des fonds EQT Ventures, Accel, Funders Fund, Speedinvest, Orange Ventures et des investisseurs privés. Le contexte de remontée des taux d'intérêt depuis deux ans a lourdement affecté les startups, qui peinent depuis à trouver des sources de financement.



À lire aussi

Allianz veut croquer Luko pour seulement 4 euros



## MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

---

Article écrit par Maddynews avec AFP

